mars 1863

# LETTRE CIRCULAIRE

ANNONÇANT LA CÉLÉBRATION DU TROISIÈME CONCILE PROVINCIAL.

Archevêché de Québec,
19 Mars 1863.

MONSIEUR LE CURÉ,

Pour me conformer aux intentions du Saint Siége, qui m'a revêtu à cet effet de tous les pouvoirs de Métropolitain, j'ai convoqué les Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec à un Concile qui doit s'ouvrir dans la cathédrale, le 14 Mai prochain, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur. Tous les fidèles sont intéressés à cette réunion des pasteurs de l'Eglise, que Dieu a placés comme des sentinelles, pour veiller sur leurs troupeaux et les défendre contre la rage de l'ennemi. Ils se feront donc un devoir d'adresser de ferventes prières au Souverain Pasteur des âmes, pour lui demander de remplir de son esprit divin les Pontifes qui vont se réunir en son nom, afin qu'ils adoptent les moyens les plus efficaces de triompher du mal, de réveiller la foi et de faire régner la vertu dans cette partie de son Eglise. A cette fin voici ce que j'ai cru devoir régler :

1° Les trois dimanches qui précéderont l'ouverture du Concile, on l'annoncera au prône, tant de l'église métropolitaine que des églises paroissiales et succursales et des chapelles des communautés religieuses du diocèse. Les pasteurs, en faisant cette annonce, auront soin d'exciter les fidèles à la dévotion, à la prière, à la pratique des œuvres de charité et de mortification, à la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; ils les exhorteront aussi à invoquer les saints patrons de la province ecclésiastique, et en particulier ceux de ce diocèse.

2° A l'issue de l'office du matin de ces trois dimanches, le célébrant, après avoir récité, comme de coutume, les litanies de la Ste. Vierge, pour le Souverain

Pontife, dira à haute voix, avec le peuple, cinq *pater* et cinq *ave*, pour obtenir les bénédictions du Ciel sur le Concile.

3° Depuis le dimanche, 26 avril prochain, jusqu'au samedi, veille de la Pentecôte inclusivement, les prêtres ajouteront aux oraisons de la messe la collecte du S. Esprit, en se conformant à la rubrique concernant l'oraison prescrite par l'Evêque.

4° Les trois jours qui précéderont immédiatement l'ouverture du Concile, il y aura dans l'église métropolitaine exposition solennelle du Saint-Sacrement, avec prières des Quarante-Heures, accompagnées d'exercices que l'on fera connaître dans le temps.

Je vous recommande de faire lecture de ma présente lettre au prône de votre messe paroissiale, le premier dimanche après sa réception, et de l'accompagner des explications que vous jugerez les plus propres à bien faire comprendre à vos paroissiens l'utilité et l'importance des Conciles.

Agréez, Monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

† C. F. EVEQUE DE TLOA.

enir les

de la
esse la
raison

cile, il
ement,
fera

ne de
et de
faire

t.